

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 décembre 2017

L'an deux mil dix-sept et le onze décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRU, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel des séances, après convocation légale, sous la présidence de Alain GERARD - Maire.

Présents : Messieurs BOULAY Antoine, BOULAY Gabriel, CHERRIER Éric, CRESSENT Cyril, GEORGE Christian, GERARD Alain, MANGIN Olivier, ROBIN Patrice, Madame BLAISE Jennifer.

Excusés : Monsieur HENRY Christophe qui a donné pouvoir à Monsieur CHERRIER Éric, Madame DETELA Carole qui a donné pouvoir à Monsieur Olivier MANGIN.

Absent : Monsieur DEMANGE Claude.

Election du secrétaire de séance

Monsieur Gabriel BOULAY est élu secrétaire, à l'unanimité.

Approbation du conseil municipal du 07 novembre 2017

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 07 novembre est adopté à l'unanimité.

Egger : installation d'une plateforme de déchets inertes

Délibération 2017_37

Le Maire informe le conseil municipal que la société Egger a déposé une demande en vue d'obtenir l'enregistrement d'une installation de stockage de déchets inertes. Elle souhaite créer une zone de stockage de déchets inertes afin de transférer des terres actuellement stockées sur le périmètre d'exploitation de son usine. Ces terres sont actuellement stockées en zone inondable et doivent être déplacées. Elles proviennent des travaux réalisés sur le site depuis 2012 et présentent un caractère inerte. Leur volume est de 20 000 m³ environ.

Par ailleurs, compte tenu des évolutions passées sur les dernières années, d'autres aménagements et excavations sont à prévoir sur l'usine même s'ils ne sont pas planifiés à ce jour. EGGER Rambervillers souhaite pouvoir à terme stocker 44 000 m³ de terres supplémentaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, donne un avis favorable à cette demande.

Extension pour l'alimentation ORANGE de la parcelle de Mme Abbinante

Délibération 2017_38

Monsieur le Maire présente le projet de génie civil du réseau téléphonique suite aux travaux : extension pour l'alimentation ORANGE de la parcelle de Mme Abbinante.

Monsieur le Maire précise que, dans le cadre d'un projet de génie civil du réseau téléphonique, ORANGE réalise le câblage et le Syndicat mixte Départemental d'Electricité des Vosges réalise le génie civil.

En application de la décision du Comité du Syndicat mixte Départemental d'Electricité des Vosges du 20 décembre 2007, le Syndicat mixte Départemental d'Electricité des Vosges, le Syndicat finance la surlargeur de fouille (ouverture de la fouille, matériaux) et la commune finance la fourniture et la pose de la totalité du matériel.

Monsieur le Maire précise que le montant de ce projet s'élève à 1 800 € TTC et que la participation de la commune s'élève à 900 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Approuve le projet tel qu'il est présenté,

Autorise la réalisation des travaux par le Syndicat mixte Départemental d'Electricité des Vosges, maître d'ouvrage,

S'engage à verser au Syndicat mixte Départemental d'Electricité des Vosges le montant de sa participation, dès que la demande lui en sera faite,

Précise cependant que sa participation est fonction des travaux effectivement réalisés, une gaine ayant déjà été mise en place,

Demande à être informé de la date de réalisation des dits travaux.

Contrat de fourniture d'électricité salle des fêtes

Délibération 2017_38

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de fourniture d'Electricité pour le site Salle des Fêtes à Brû arrive à échéance le 31/05/2018. Afin d'assurer la continuité de fourniture, il nous est adressé un nouveau contrat, à retourner signé, avant le 13/12/2017.

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 décembre 2017

Il présente au conseil municipal les caractéristiques du nouveau contrat, notamment l'évolution des tarifs proposés.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
Approuve le contrat tel qu'il est présenté,
Autorise le maire à le signer.

Affouage forêts : destination des bouleaux

Complète la délibération 2017_31 du 07 novembre 2017

Délibération 2017_38

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de préciser la délibération 2017_31 du 07 novembre 2017 qui encadre le partage en nature des autres produits (houppiers et petits bois), après façonnage, ainsi que les coupes sanitaires des parcelles 2, 3 et 7 entre les affouagistes et décide de répartir l'affouage par feu, au motif qu'elle n'évoque pas les bouleaux marqués par l'ONF.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide que les bouleaux marqués par l'ONF présents sur un lot d'affouage seront cédés gratuitement à l'affouagiste.

Informations et questions diverses.

Travaux VC 103 ET 103 bis

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des évolutions plutôt favorables semblent se dessiner, à la fois sur le taux des subventions et sur le coût des travaux.

Accident rue des Grands Jardins sur le bâtiment communal

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du sinistre sur le bâtiment communal rue du Haut Bout, provoqué par une semi-remorque qui s'était "égarée".

Le dossier est entre les mains de l'assurance. Une expertise est programmée le 29 décembre.

Pour éviter en partie ce genre d'incident, 2 panneaux de signalisation BACCARAT.

Coût de la fourniture : 493.81 €

Il informe aussi le conseil qu'il a fait poser 2 panneaux d'information « Route dégradée ; Nids de poule » Coût : 148.84 €

Problème d'eau salle Marcel Richard

Après de fortes pluies, de l'eau est apparue sur la bonne moitié de la salle, sans qu'il soit possible d'en déterminer l'origine. Après diverses recherches infructueuses pour en connaître l'origine (fontaine, réseau d'eau, tuyau de descente), il s'avère qu'elle provient d'infiltrations. Un passage de caméra nous a permis de faire un plan des canalisations souterraines. Un trou a été creusé dans le coin de la salle pour récupérer l'eau et la renvoyer dans le tuyau d'évacuation qui passe derrière l'évier. Cela semble fonctionner.

Une porte sera posée pour pouvoir accéder à cette pompe en cas de besoin.

Pour éviter que Valérie passe l'essentiel de sa journée à éponger l'eau, nous avons acheté un aspirateur à eau.

Problème d'humidité dans le logement

Des traces noires apparaissent sur un mur du salon du logement du bas. Une visite sur place en présence du propriétaire a eu lieu. Un curage du tuyau du réseau d'eaux pluviales vers la rivière sera effectué pour éviter l'arrivée d'eau dans le garage.

Problème d'une fuite d'eau à la cuisine

Une fuite est apparue, visiblement en provenance du toit. Il s'agit d'un toit en plaques de fibrociment qu'il conviendrait sans doute de remplacer.

Des devis seront sollicités.

Bulletin municipal

Le conseil retient la proposition de la société SEDI pour l'impression du bulletin (280 bulletins imprimés en couleur et assembles pour 403.48 € TTC).

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 décembre 2017

Matériel informatique école

Comme inscrit au budget, fourniture d'un tableau blanc interactif, d'un vidéo projecteur, de 2 tablettes et d'un ordinateur pour 5 000 €.

Rythmes scolaires

Cette question n'a pas pu être abordée en conseil d'école.

Une réunion est organisée le 14 décembre, à la salle communale de Brû à laquelle sont conviés les maires et adjoints ainsi que les conseillers en charge de la question scolaire, les parents d'élèves élus, les enseignantes et le Délégué Départemental de l'Education Nationale.

Cérémonie des vœux

Elle est fixée au 7 janvier 2018.

Préparation le samedi après-midi. Tous les conseillers y sont invités.

Demande de dérogation scolaire

Le Maire informe qu'une personne l'a sollicité pour une demande de dérogation scolaire pour un enfant qui intègre la maternelle et dont l'assistante maternelle demeure à Jeanménil.

Le conseil émet un avis défavorable.